

CABINET DU PRÉFET
Service de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 6 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 6

URGENT – Explosion d’un silo à grains dans la zone portuaire sud de Strasbourg

Point de situation à 19h30

Le mercredi 6 juin à 9h20 un silo à grains a explosé à l’entreprise Silostras dans la zone portuaire sud de Strasbourg. Le bilan de 4 victimes dont 3 en urgence absolue et 1 en urgence relative reste inchangé.

Les mesures de circulation mises en place dans la journée ont été progressivement levées dans l’après-midi et le transit nord-sud sur la zone portuaire sud, pourra reprendre à partir de 20h, par la rue de La Rochelle.

Seule la rue du Rhin napoléon reste coupée pour la nuit et jusqu’à une heure indéterminée demain.

La Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l’Emploi (Direccte) Grand Est met en place les mesures de chômage partiel pour les entreprises qui, situées dans le périmètre de sécurité, doivent temporairement interrompre leur activité suite à l’accident.

La Direccte est par ailleurs chargée d’examiner dans quelles conditions l’activité des salariés pourra reprendre sur chacun de ces sites.

Les services de l’État restent pleinement mobilisés pour assurer une assistance efficace aux personnes et entreprises impactées par cet accident.

Rappel :

La population est invitée à ne pas circuler dans le secteur.